



L'info du mois !

Cette lettre d'information mensuelle destinée aux adhérents et sympathisants de l'association UPV vous tiendra informés sur les principaux sujets d'actualité municipaux, autour desquels vous pourrez ainsi répondre aux questions des Verriérois, échanger sur des sujets d'actualité... voire contredire certaines affirmations erronées !

mars 2024

« Le budget n'est pas débattu en conseil municipal »



Avant le vote du budget en conseil municipal, la préparation budgétaire fait l'objet d'un long cycle préalable. Le rapport d'orientations budgétaires (ROB), présenté en conseil municipal 7 semaines avant l'adoption du budget, donne les grandes orientations qui président à l'établissement du budget. Le ROB, comme le budget primitif, sont débattus en amont des séances du conseil municipal en commission finances, où l'ensemble des élus, majorité et opposition, peut assister.

« La Ville n'est plus carencée pour son manque de logements sociaux »



L'État a abrogé fin janvier l'arrêté de carence dont la Ville a fait l'objet en décembre en raison d'une production insuffisante de logements sociaux. Cette carence donnait la main à l'État sur le droit de préemption urbain et imposait à la Ville une pénalité financière importante. Grâce au lancement récent de deux grands projets sur le futur et l'actuel CTM (Centre Technique Municipal) avec la création de 187 logements, la Ville remplit d'ores-et-déjà son objectif triennal, ce qui a permis d'obtenir l'abrogation de l'arrêté de carence.

LE SAVIEZ-VOUS ? Bientôt une nouvelle piste cyclable !



Dans le cadre du VIF (réseau vélo Île-de-France), la Ville va créer une piste cyclable le long de la rue Marius Hue, permettant ainsi de relier Verrières au plateau de Saclay et au coeur de Paris par une voie cyclable sécurisée.

D'un montant de 800 000 M€ HT, les travaux, qui se dérouleront en 2024, sont financés à hauteur de 80 % par la Région et le Département. Cette création s'inscrit dans les nombreuses actions du Plan vélo pluriannuel, parmi lesquelles vous avez récemment pu découvrir les stations Répar' vélo ou encore la sécurisation de plusieurs axes de circulation.

« L'ONF procède à des coupes raisonnées dans le bois de Verrières »



Des coupes dites en futaie irrégulière sont en cours dans le bois, sur des arbres d'âges différents, avec pour objectif d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

Ce type d'opération a lieu tous les 8 ans en moyenne, et permet d'apporter la lumière nécessaire au bon développement et à la régénération naturelle de la forêt, tout en sécurisant l'espace forestier et en produisant le bois dont la société a besoin.

« Les vols de voiture n'augmentent qu'à Verrières »



Verrières est une cible particulièrement visée pour les vols de voitures et d'accessoires sur véhicules, mais c'est loin d'être un cas isolé. Les vols d'accessoires par exemple sont le fait de bandes organisées qui dépouillent souvent un même type de matériel sur tout un territoire.

À Verrières, il faut savoir qu'une voiture était volée par semaine en moyenne en 2023, un chiffre en hausse par rapport à 2022, comme sur l'ensemble du pays où une augmentation de 11,1% des vols de véhicules a été constatée pour toute la France.

La prévention et les bons gestes à adopter restent la meilleure protection : rentrer autant que possible son véhicule dans un parking fermé, installer un système d'alarme ou d'anti-vol, etc.



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**



L'info du mois !

À vos agendas pour noter dès à présent le prochain rendez-vous de l'UPV **Mardi 28 mai** pour une soirée conviviale et festive à laquelle vous êtes tous invités. Si vous connaissez des Verriérois intéressés par nos actions et qui souhaitent nous rencontrer, ils sont les bienvenus !

Pensez à nous transmettre leurs coordonnées > asso.upv.91370@gmail.com

avril 2024

« La Ville vote toujours son budget en retard »



La préparation et le vote du budget par le conseil municipal est le fruit d'un long processus très réglementé, notamment dans ses dates.

Les communes peuvent, comme le prévoit la loi, établir leur budget selon deux calendriers : vote du budget en fin d'année précédente, puis ajustement après le vote du compte administratif (validation des comptes de l'année écoulée) ou vote du budget avant le 15 avril de l'année en cours, en même temps que le compte administratif.

Cette seconde option choisie, par la Ville, permet d'affecter directement le résultat de l'année N-1 au budget primitif, ce qui donne une vision plus réaliste des recettes.

« Les Automnales et le Marché de Noël auront bien lieu »



Après avoir été organisés pendant de nombreuses années par les bénévoles du syndicat d'initiatives V2i, qui a récemment mis fin à ses activités, la Ville reprend l'organisation de l'ensemble de ces événements afin d'en assurer une continuité pour les Verriérois. À ce titre, les services municipaux organisent la brocante des enfants qui s'appelle désormais « Vide ta chambre » fin juin. Rendez-vous ensuite en octobre pour les Automnales puis en décembre pour le traditionnel Marché de Noël.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une nouvelle crèche est à l'étude sur la ville

Près de deux ans après la fermeture en urgence de la crèche de la Vaudonnière pour des raisons bâtimentaires, la Ville a inscrit 450 000 € à son budget d'investissement 2024 en prévision de travaux d'aménagement d'une nouvelle crèche.

Après avoir étudié l'an dernier la possibilité d'en construire une dans un bâtiment entièrement neuf, la Ville a écarté, pour des raisons budgétaires, cette option, travaillant aujourd'hui sur l'aménagement d'une nouvelle crèche dans une structure existante.



« Chaque année, la Ville identifie un budget vert »



Avant même qu'il ne soit rendu obligatoire pour les collectivités (projet de loi de finances 2024), la Ville a identifié dans son budget d'investissement un « budget vert ».

Celui-ci était de 4,6 M€ en 2023. Pour 2024, un peu plus de 700 000 € ont été votés au budget pour des nouveaux projets ayant un impact environnemental significatif.

Parmi ces opérations, la pose de panneaux photovoltaïques à la Maison médicale en 2023 ou celle à venir sur le complexe sportif de la Vallée à la Dame, les aménagements liés au vélo, le plan de sobriété ou encore les études en cours sur la désimperméabilisation des cours d'école ou celles sur la rénovation du groupe scolaire Honoré d'Estienne d'Orves / Clos Fleuri.

« Verrières est une ville riche »



Le niveau de revenu par habitant à Verrières est élevé (32 016 €/hab. en moyenne contre 20 592 €/hab. sur la région Île-de-France), de même que la valeur des biens immobiliers (avec une valeur locative cadastrale moyenne de 4045 € contre 2875 € sur l'agglomération Paris-Saclay).

Mais la Ville n'en est pas pour autant riche, contrairement à beaucoup d'idées reçues. Elle est en effet soumise à de nombreux prélèvements de solidarités entre communes ; et ne bénéficie pas des différentes aides proposées aux Villes socialement plus défavorisées.

Les recettes de la commune sont pour l'essentiel liées à la fiscalité locale, raison pour laquelle elle est mobilisée dans la recherche de subventions, alors que d'autres villes ont plus de 60 % de leurs recettes externes (dotations, recettes liées aux activités économiques).



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**



L'info du mois !

Toute l'équipe de l'UPV vous donne rendez-vous **Mardi 28 mai à partir de 19h45 au Moulin de Grais** pour partager un moment convivial, échanger sur les idées et actions en cours... et à venir !
N'hésitez pas à inviter vos proches intéressés par l'action municipale.

mai 2024

« La Ville poursuit son accompagnement du sport à l'école »



La commune met à disposition des écoles élémentaires un éducateur sportif municipal pour accompagner les professeurs des écoles dans l'enseignement du sport.

Bien qu'il n'y ait aujourd'hui qu'un seul éducateur pour les deux écoles, cet accompagnement fondamental se maintient et se développe à travers de nouvelles actions, ponctuelles ou régulières (Olympiades élargies, Semaine Olympique, sorties vélos, créneaux de natation, etc.).



« Le Gymnase de la Vallée à la Dame est à l'abandon »



Le complexe sportif de la Vallée à la Dame, construit entre 1975 et 1993, nécessite aujourd'hui la réalisation de plusieurs travaux de rénovation afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions possibles les associations sportives et les élèves de la ville.

La première étape d'un chantier de rénovation qui se prolongera sur plusieurs années vient de commencer ce mois-ci avec la réfection de la toiture de la grande salle, associée à la pose de panneaux photovoltaïques.

« La Ville a accompagné et soutenu le TUVB à travers un audit »



Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Ville a financé un audit fonctionnel, financier et social de l'association sportive Verriéroise qui compte près de 4 000 adhérents.

Cet audit, réalisé par un cabinet spécialisé dans l'accompagnement des clubs omnisports, a permis d'établir un diagnostic et de proposer des préconisations afin d'être en mesure de faire face de la meilleure manière aux enjeux qui se présentent pour un club omnisports riche de 24 sections.

Les résultats de cet audit ont été présentés à l'ensemble du comité directeur en avril.



« Les actions de prévention dans les écoles ont été supprimées »



Depuis quelques années, et notamment dans le cadre des projets mis en œuvre à travers le CLSPD*, la Ville propose de nombreuses actions de prévention dans les écoles.

Ces dernières, comme le permis internet, le permis piéton ou encore la sensibilisation à l'usage des écrans, sont financées et organisées par la commune, en lien avec des partenaires associatifs ou institutionnels.

Si certaines contraintes, notamment de disponibilité des intervenants, n'ont pas permis de toutes les proposer cette année sur un calendrier identique aux précédentes, ces dernières sont toujours d'actualité et sont même amenées à être développées.

* CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le futur square Léon Maugé se dessine

Une centaine de riverains du square Léon Maugé s'est associée à une démarche originale de réflexion autour du réaménagement de ce square de proximité.

Après l'établissement d'un diagnostic partagé réalisé avec le soutien des services municipaux, des idées d'aménagement seront proposées et testées lors d'une journée festive de préfiguration ouverte à tous Samedi 25 mai de 11h30 à 16h.



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**



L'info du mois !

Envie de partager cette newsletter avec vos proches, vos voisins ou amis ?

D'un simple clic, n'hésitez pas à transférer cette lettre d'information par mail, SMS ou tout autre groupe d'échange ou réseau social.

Un sujet ? Une question ? Parce que cette lettre est aussi la vôtre, vous pouvez nous envoyer vos propositions ou interrogations qui pourraient figurer dans un prochain numéro > asso.upv.91370@gmail.com

Juillet 2024

« La Ville ne donne plus de subvention aux associations »



Lors du vote du budget en mars dernier, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de plus de 290 000 € de subventions aux associations municipales. À cela s'ajoutent la mise à disposition gratuite de salles (56 salles pour 13 000 heures en 2023, hors gymnase), ainsi que de matériel et de moyens humains, pour aider notamment sur les manifestations (182 événements accompagnés en 2023).

Les besoins ponctuels sont également aidés comme avec le vote, lors du conseil municipal du 6 juin, d'une subvention de 700 € pour accompagner les jeunes badistes de l'association sportive du collège Jean Moulin aux championnats de France.

« L'encart Sortir n'est plus distribué avec le magazine »



Depuis ce printemps, le programme cinéma n'est plus encarté dans le magazine municipal. Il n'a pas pour autant été supprimé, et est toujours imprimé et distribué dans les structures municipales, notamment au cinéma pour les personnes n'ayant pas accès à internet.

L'insertion de l'encart dans le journal mensuel impliquait de fortes contraintes, notamment en termes de délais et de coûts de fabrication. L'impression en interne, en mairie, permet de pouvoir y intégrer les films jusqu'à sa parution, et donc d'adapter ainsi au mieux la programmation du cinéma.

Parallèlement, le programme des sorties culturelles et des spectacles est toujours publié dans le magazine, mais sous une autre forme, en page 2.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un Contrat de Mixité Sociale (CMS) : pourquoi faire ?

La Ville a signé avec l'État un CMS en avril dernier. Ce contrat permet à la commune de maîtriser sa politique de peuplement, et de ne pas subir l'obligation de construction de logements sociaux. Grâce à ce CMS, elle peut proposer une mixité sociale dans les nouvelles constructions, avec des logements étudiants, jeunes actifs, intergénérationnels ou encore inclusifs, ainsi que de l'accession à la propriété.

Ce contrat accompagne la Ville pour atteindre les objectifs fixés par la loi - sans les dépasser - en termes de nombre de logements sociaux, tout en conservant une politique de l'habitat en adéquation avec les attentes et besoins des Verriérois.

« Les espaces verts sont entretenus en gestion différenciée »



Force est de constater que la présentation dans le journal municipal d'avril de l'équipe des espaces verts du centre technique municipal, dans laquelle les agents expliquent avec passion et engouement leur métier, ne suffit pas à faire taire les mauvais esprits qui voudraient voir une ville revenir au désherbage systématique et à la tonte rase.

Heureusement, beaucoup ont vu dans cette mise en avant la juste valorisation de leurs qualités professionnelles et de l'investissement que chacun d'eux met dans l'entretien des espaces verts de la commune. Alors oui, la tonte est différenciée, donc pas rase partout tout le temps ; oui nous ne désherbons plus chaque bordure de trottoir ni chaque recoin ; oui il reste encore beaucoup à faire et la marge d'amélioration reste importante... mais les remerciements et échanges des habitants avec les équipes sur le terrain restent la meilleure réponse à faire aux râleurs.

« Aucune communication sur le projet des Coteaux d'Amblainvilliers »



Présenté lors des dernières Automnales en octobre 2023, le projet en cours de valorisation des terres agricoles situées à l'ouest de Verrières a été détaillé dans le magazine municipal de janvier 2024.

Travaillé en lien avec les propriétaires des parcelles concernées et les associations partie-prenantes du projet, un dossier doit être présenté prochainement en Commission des sites proposant les différentes formes d'agriculture urbaine envisagées sur ces terres.



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**



L'info du mois !

Lisez, discutez, partagez ! N'hésitez pas à rendre cette Lettre d'Information interactive, envoyez-la, partagez-la, discutez-en. Vous pouvez également proposer des échanges plus larges à l'occasion de **notre prochaine réunion UPV Mercredi 2 octobre à 20h à la Maison Vaillant.**

Les invitations seront envoyées prochainement par mail. Les personnes qui souhaitent recevoir nos invitations peuvent se faire connaître dès à présent > asso.upv.91370@gmail.com

Septembre 2024

LE SAVIEZ-VOUS ? Il faut faire, il faut faire... mais savez-vous à quel prix ?

Avec ses 48 kilomètres de voirie, dont beaucoup de rues très anciennes, aux nombreuses constructions par toujours adaptées à l'usage actuel des déplacements, qu'ils soient piétons, vélo ou voiture, Verrières présente une typologie de voirie atypique, tant de part sa topographie que son histoire.

Si des reprises régulières de chaussées, créations de trottoirs ou pistes cyclables sont programmées par la Ville, il est important d'en connaître les coûts afin de mesurer à quel point ces investissements sont autant nécessaires qu'extrêmement coûteux.



- **Créer davantage de pistes cyclables** > coût pour la création d'un kilomètre de piste de cyclable = 320 000 € HT*
- **Reboucher les trous sur la chaussée** > coût moyen annuel de la campagne de rebouchage des nids de poule = 200 000 € HT*
- **Retirer les poteaux électriques des trottoirs** > Coût pour l'enfouissement des réseaux = 400 € HT* / mètre linéaire de câble électrique + 400 € HT* / mètre linéaire de câble de télécommunication + 100 € HT* / mètre linéaire pour l'éclairage public soit 900 000 € HT* /km.

* prix moyens constatés

« La Ville ne tient pas ses engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial communal »



Parmi les 27 engagements de la Ville en faveur de la transition écologique sur son territoire pris dans le cadre de son plan climat (PCAET), beaucoup ont déjà été tenus. Sur ces derniers mois par exemple, nous pouvons citer...

- ✓ Pose de panneaux photovoltaïques au gymnase de la Vallée à la Dame
- ✓ Remplacement des 2168 ampoules d'éclairage public par des LED
- ✓ Aménagement d'une table de tri des biodéchets au restaurant scolaire David Régnier / Paul Fort
- ✓ Réunion publique autour des déchets avec actions de sensibilisation au tri
- ✓ Opération « nettoyage citoyen » par les élus du CME (à venir le 28 septembre)
- ✓ Plantation de 20 arbres et arbustes dans la cour de l'école du Clos Fleuri
- ✓ Intégration des enjeux du PCAET au PLU en cours de modification
- ✓ Installation de stations Répar' vélo
- ✓ Travail sur l'aménagement d'un espace de co-working dans le futur centre André Malraux



Un plan d'actions qui se poursuivra sur les prochains mois, tel que prévu dans le PCAET.

« La Ville n'a pas honoré son label Terre de Jeux »



Sur l'année scolaire 2023/2024, de nombreux événements ont été organisés gratuitement par la Ville pour les Verriérois autour du sport et des JO.

Cross des écoles, Semaine Olympique et Paralympique puis Olympiades pour les 950 élèves des écoles élémentaires avec, pêle-mêle, la découverte de sports comme la boxe, le golf, le basket fauteuil, le rugby à 7, l'athlétisme, le laser run, le tennis, le judo, le foot, l'escalade, le hockey, le handball, le tir à l'arc ou encore le parkour...

Rencontres avec des athlètes de haut niveau comme Claire Ghiringhelli (qualifiée aux JO paralympique d'aviron) ou William Iraguha (international français de rugby à 7) ; exposition photo Reflex autour du sport de haut niveau ; L'Estivale et son village Terre de Jeux ; etc.



« La Ville met un point d'honneur à répondre à toutes les demandes associatives »



La Ville a honoré toutes les demandes de mise à disposition des salles et structures municipales adressées par les associations pour la saison 2024/2025. Seules les demandes de créneaux en dehors des périodes d'ouvertures ont été refusées (jour de fermeture hebdomadaire, soir après 22h30 ou vacances scolaires). Des adaptations ont systématiquement été proposées lorsque plusieurs associations souhaitaient occuper la même salle aux mêmes horaires. Les associations peuvent ainsi accueillir leurs adhérents dans des salles adaptées à leurs activités, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou sociales. Cette saison, quatre nouvelles associations ont demandé des salles pour leurs activités, et viennent ainsi s'ajouter aux plus de 130 associations déjà actives sur la ville.



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**





L'info du mois !

Comme chaque mois, retrouver quelques-unes des actualités importantes à savoir sur la vie de la commune.

N'hésitez pas à les diffuser très largement... Evitant ainsi aux fausses informations et idées reçues de se faire des places trop importantes !

Octobre 2024

« La Ville ne fait rien pour accompagner les assistantes maternelles »



La commune travaille en étroite collaboration avec les assistantes maternelles de Verrières. Des rencontres régulières sont organisées entre les élus et l'ensemble des professionnelles intervenant sur le territoire. À ces occasions, sont notamment évoqués le lien avec le service petite enfance pour transmettre les places disponibles aux familles, ou l'organisation d'animations par les services municipaux pour

les tout-petits. Ainsi, les assistantes maternelles peuvent bénéficier de séances de baby-gym organisées par le service municipal des sports. La Ville accompagne également la toute nouvelle association d'assistantes maternelles Les Petits du Buisson. Enfin, elle travaille au projet de création d'un Relais Petite Enfance, pour lequel une étude a été faite sur un local, qui n'a malheureusement pas encore pu aboutir, notamment en raison des nouvelles normes à venir.

« L'ouverture du Centre Malraux se fera en mars »



Après plus de 4 ans de travaux, le nouveau Centre culturel André Malraux accueillera les Verriérois dès la fin de l'hiver 2025 avec une inauguration ouverte à tous le Samedi 22 mars.

Ce nouvel espace accueillera une médiathèque tiers-lieux avec un café littéraire, une grande terrasse, et un musée végétal. Le bâtiment historique a été entièrement rénové alors qu'une extension de 613 m² viendra accueillir les nouveaux espaces.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des rencontres thématiques régulières

Chaque trimestre, les adhérents de l'UPV sont invités à des rencontres animées par les élus. Ainsi, en octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Nicolas SAMSOEN, Vice-Président du département de l'Essonne et Maire de Massy, et Laure DARCOS, Sénatrice et Conseillère départementale, venus nous présenter la situation financière particulièrement difficile du département.



« L'inscription au centre de loisirs est obligatoire pour les familles »



Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les jeunes Verriérois de 3 à 11 ans en périscolaire (mercredis et vacances), les familles doivent réserver les journées d'accueil pour leurs enfants. Ces réservations permettent de recruter le nombre d'animateurs suffisant et d'organiser les activités les plus adaptées, notamment selon l'âge des enfants inscrits.

Un point d'attention sur l'annulation de la réservation en cas d'absence a été rappelé aux familles au moment de la rentrée, et ce afin de ne pas bloquer inutilement une place.

Les inscriptions et annulations sont facilitées avec un outil en ligne disponible pour les familles, via leur Espace Citoyen.

« Aucun investissement n'est fait dans les écoles »



Chaque année, une part importante du budget d'investissement municipal est consacré aux écoles primaires de la Ville, tant pour de l'équipement (informatique, mobilier, etc.) que pour des travaux intérieurs ou extérieurs.

Ainsi, cet été, plusieurs travaux ont été réalisés pour renforcer la sécurité des élèves, comme le rehaussement de la clôture de l'école des Prés Bouchards, la mise en place d'un brise-vue à l'école Honoré d'Estienne d'Orves, le remplacement et rehaussement de la clôture du Clos Fleuri ou encore la pose de films occultants et anti-chaud sur les fenêtres des Gros Chênes et de Clos Fleuri.

L'installation d'abris à vélos dans 2 écoles viendra compléter très prochainement ces aménagements, tous réalisés en lien avec les services municipaux et ceux de l'éducation nationale.



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**



L'info du mois !

Comme chaque mois, retrouvez quelques-unes des actualités importantes à savoir sur la vie de la commune.

N'hésitez pas à les diffuser très largement... Evitant ainsi aux fausses informations et idées reçues de se faire des places trop importantes !

Novembre 2024

« La Ville a réduit l'entretien de ses espaces verts »



Les espaces verts de la commune sont entretenus régulièrement soit par les agents des services techniques pour le petit entretien courant, soit par un prestataire en marché avec la Ville.

Celui-ci intervient quotidiennement sur la commune, mais ne peut malheureusement pas passer chaque semaine partout. En effet, cette intervention a un coût – 550 000 € pour l'année 2024 – et la Ville ne peut aujourd'hui se permettre d'élargir son champ d'intervention.

Si le nombre d'interventions n'a pas diminué, l'impression d'un entretien moins régulier est dû à plusieurs facteurs :

- Une météo particulièrement propice à la pousse rapide de certaines végétations, notamment les haies et les herbes dites « mauvaises herbes » ; avec beaucoup de pluie
- La suppression totale de l'utilisation de produits phytosanitaires, notamment pour désherber les caniveaux ou les trottoirs.



RAPPEL

Chaque riverain a l'obligation d'entretenir le trottoir situé le long de sa propriété. Cela est connu pour l'obligation de déneigement, moins pour celle liée au désherbage ou au ramassage de feuilles. De même, les haies privées ne doivent pas dépasser sur le domaine public, ce qui est également souvent négligé par les riverains.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À propos des amendes de stationnement et de circulation

La Ville n'encaisse pas les amendes. C'est l'État qui perçoit l'ensemble des recettes provenant des amendes dressées sur la commune ; que ce soit pour du stationnement ou de la circulation. L'État en reverse ensuite seulement une partie aux communes.



« La Ville va revoir ses études dirigées »

L'accompagnement des études proposées aux élèves d'élémentaire est une préoccupation majeure

pour la Ville qui rencontre, depuis la rentrée de septembre 2023, deux difficultés importantes : un déficit de recrutement et une augmentation des inscrits.

Une importante campagne de communication pour les recrutements a été réalisée par la Direction des ressources humaines de la Ville, mais les profils pour ce type de missions restant très spécifiques, et les salaires encadrés par l'État, les difficultés persistent.

S'agissant du nombre d'élèves inscrits, il semblerait que les tarifs pour l'accueil périscolaire et les études ne soient plus uniformes comme auparavant. De ce fait, des enfants qui en ont moins besoin que d'autres sont inscrits à l'étude, alors même qu'ils pourraient fréquenter l'accueil périscolaire. Cette situation est totalement prise en compte et la Ville travaille sur ce sujet afin de rétablir une uniformité de tarifs sur ces deux services.

Paradoxalement et malgré les besoins, certains soirs, notamment le vendredi, la fréquentation est faible, au point qu'il a été conseillé par le corps enseignant d'envisager de supprimer les études le vendredi.

Vous connaissez un étudiant, un jeune retraité ou une personne ayant du temps en fin de journée pour accompagner les enfants dans leurs devoirs ?

Invitez-le à postuler à formationrecrutement@verrieres-le-buisson.fr

PROFIL :

Niveau BAC et plus
Sérieux, autonomie, ponctualité, dynamisme, savoir se faire respecter, gérer et surveiller un groupe, méthodologie et pédagogie, écoute.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Rémunération statutaire
Horaires de travail : 16h30 à 18h



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**

JOYEUSES
Fêtes !



L'info du
mois

Décembre 2024

« Les policiers municipaux vont bientôt être armés »



Comme annoncé lors de la réunion publique sécurité en octobre dernier, la Ville a prévu d'élargir l'armement de ses agents de Police Municipale pour inclure des armes létales.

Cette décision repose sur deux axes principaux :

> L'attractivité pour le recrutement : les agents privilégient la possibilité d'être armés pour garantir leur sécurité et celle des administrés. L'armement légal peut être un facteur décisif dans le cadre du recrutement de candidats qualifiés dans un contexte de pénurie de personnel.

> L'évolution de la nature des menaces en France.

Actuellement, les agents de Verrières-le-Buisson sont autorisés à porter des armes telles que le bâton télescopique ou les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes de plus de 100 ml. Les agents concernés bénéficieront des formations nécessaires à cet équipement, formations incluant le cadre juridique et l'utilisation des armes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plans de circulation : des consultations qui portent leurs fruits

Le nouveau sens de circulation en vigueur depuis un an sur le bas de la rue de Paris et la rue des Coteaux a été mis en place en concertation avec les riverains, et ce afin de trouver la solution la plus adaptée aux contraintes de chacun.

- Mars 2023 > Réunion publique pour élaborer des scénarios possibles
- Octobre 2023 > Comptages de circulation
- Décembre 2023 > Mise en place de la phase expérimentale
- Mars 2024 > Comptages de circulation
- Novembre 2024 > Réunion publique de bilan
- Décembre 2024 > Adaptation et pérennisation du plan de circulation

Un travail similaire va être mener en 2025 sur le secteur Jaurès / église, et ce dans la continuité du plan de circulation mis en œuvre avant les travaux de construction de la rue Jean Jaurès.

« L'ouverture du centre André Malraux est encore repoussée »



Le chantier du futur centre culturel André Malraux, commencé le 15 avril 2022, touche à sa fin. L'ouverture initialement prévue pour la fin de l'hiver, a dû être décalée au printemps 2025 en raison d'un dégât des eaux lié aux importantes intempéries du mois d'octobre.

S'agissant de la partie financière, si de nombreux avenants aux différents marchés publics de travaux ont dû être passés, le montant total de l'investissement reste en adéquation avec l'estimation de départ de l'architecte.

« La Potinière va fermer définitivement »



À la réouverture du Centre André Malraux au printemps prochain, l'activité médiathèque de la Potinière sera transférée entièrement dans le nouveau centre culturel qui deviendra une médiathèque tiers-lieu incluant un café littéraire, une grande terrasse, et un musée végétal.

En revanche, le lieu public de la Potinière restera un équipement municipal à vocation culturelle et sportive, permettant ainsi aux habitants de la commune de pouvoir bénéficier d'une structure communale de qualité. Des réflexions sont en cours pour construire un projet répondant aux besoins des Verriérois et permettant de futurs usages autour tant de la lecture et de la culture que d'activités sportives.



Réservez votre soirée !

jeunesse
seniors
projets urbains
éducation
santé
SECURITÉ
petite enfance
sport
environnement



Une soirée débat conviviale et gourmande autour d'ateliers participatifs pour construire ensemble l'avenir de Verrières.

« Savoir ce qui est fait, dire ce que l'on voudrait... »



Participez aux prochains échanges, soutenez l'équipe municipale, faites entendre votre voix... **Adhérer et faites adhérer à l'UPV !**

